Autorité belge de la Concurrence

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 2/2019
23 janvier 2019

**L'Auditorat de l'ABC approuve les acquisitions de Garage Vriesdonk N.V., E. (Eddy) Joosen N.V., Garage A. Swinnen B.V.B.A. et Garage Euromotors N.V. ainsi que Star Repair B.V.B.A. (groupe Andries) par Hedin Belgien Bil AB et I.A. Hedin Bil AB (groupe Anders Hedin)**

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé le 23 janvier 2019 les acquisitions de Garage Vriesdonk N.V., E. (Eddy) Joosen N.V., Garage A. Swinnen B.V.B.A. et Garage Euromotors N.V. ainsi que Star Repair B.V.B.A. (groupe Andries) par Hedin Belgien Bil AB et I.A. Hedin Bil AB (groupe Anders Hedin).

L'affaire concerne la (re)notification des acquisitions de Garage Vriesdonk N.V., E. (Eddy) Joosen N.V., Garage A. Swinnen B.V.B.A. et Garage Euromotors N.V. (groupe Andries), approuvées par l'ABC le 10 juillet 2018, en raison de l'acquisition actuelle de Star Repair B.V.B.A. impliquant le même acheteur et vendeur.

L'opération de concentration a été notifiée le 14 janvier 2019 et l'application de la procédure simplifiée a été demandée.

La concentration concerne la vente de voitures particulières, la réparation et l'entretien des voitures de marque Mercedes, les réparations de carrosserie de voitures de marque Mercedes et la vente de pièces détachées et d'accessoires adaptés aux voitures de marque Mercedes.

Dans sa décision du 23 janvier 2019, l'ABC constate que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne suscite pas d'opposition.

**Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :**

Véronique Thirion
Auditeur général
Tel: +32 (2) 277 93 53
Courriel: veronique.thirion@bma-abc.be
Site internet : www.concurrence.be

PRESSE

L´Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).